

## FICHE THÉMATIQUE N°5

# OUTRE MER

### POURQUOI PARLER DE "FRANCE CONTINENTALE" ET PAS DE MÉTROPOLE ?

À L'Union Étudiante, **on refuse d'utiliser le mot "métropole"**. C'est un terme colonial, hérité de l'empire. Il suppose que la France continentale est le "centre", et que les autres territoires lui sont "rattachés" comme des dépendances.

Nous parlons davantage de **France Hexagonale** ou de France continentale, pour rompre avec cette hiérarchie coloniale. Ce n'est pas un détail de vocabulaire : c'est un choix politique. On refuse que la France continue à penser son territoire en "centre" et "périphéries". **L'égalité ne se fera jamais si on ne commence pas par démanteler les mots et les logiques coloniales qui structurent encore les institutions et nos systèmes de pensées, dont les mots sont des objets.**

### NOTRE CONSTAT :

Les étudiantes et étudiants des territoires d'Outre-mer subissent des **inégalités structurelles massives dans l'accès aux services publics de la vie étudiante.**

**Les CROUS, piliers essentiels du logement, de la restauration et des aides sociales, sont inexistantes ou sous-dotés dans la plupart de ces territoires.** En Polynésie française, il n'en existe pas ; à Mayotte, le CROUS est rattaché à celui de La Réunion, ce qui rend les démarches complexes et les aides quasi-inaccessibles, tout comme les logements et les restaurants universitaires qui sont inexistantes. En Kanaky/Nouvelle-Calédonie, la gestion de la restauration universitaire est entièrement privatisée, confiée à l'entreprise Newrest.

**Ces dysfonctionnements surviennent dans un contexte d'explosion du nombre d'étudiant·es ultramarin·es (+54% entre 2002 et 2023) et d'un désengagement constant de l'État.** Les universités ultramarines subissent un sous-financement chronique : la dotation par étudiant y est plus faible qu'en France continentale, les formations sont limitées, et les infrastructures vieillissantes.

Cette situation **pousse chaque année des centaines de jeunes à quitter leur territoire pour étudier ailleurs, souvent dans des conditions de grande précarité.** À cela s'ajoutent des coûts de la vie jusqu'à 40% plus élevés qu'en France continentale et un manque criant de logements étudiants, de transports adaptés et de services de santé mentale. De plus, les crises climatiques (cyclones Belal et Hidaya) fragilisent d'autant plus des infrastructures universitaires inadaptées et renforcent le sentiment d'abandon des étudiant·es ultramarin·es.

## QUELQUES CHIFFRES :

- Les **prix à la consommation** sont en moyenne plus **élevés** de l'ordre de **10% à La Réunion, 14-16% en Guadeloupe, Martinique et Guyane**, et autour de **30-31% en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française** par rapport à la France continentale.
- Pour un **même panier de biens**, un ménage métropolitain qui conserverait ses habitudes de consommation verrait ses dépenses **augmenter de plus de 40% s'il vivait en Nouvelle-Calédonie, et d'environ 25-30% en Polynésie française.**
- **L'alimentation est le premier poste qui explose** : dans certains territoires, les produits alimentaires sont jusqu'à 40% plus chers que dans l'Hexagone, et peuvent atteindre près de 75-90% de surcoût sur des paniers types, ce qui alourdit directement le budget mensuel étudiant.
- **Le logement représente un autre gouffre financier**: dans les grandes agglomérations universitaires ultramarines, un studio ou petit T1 dépasse fréquemment les 600-700 € par mois, avec des niveaux comparables à des grandes villes continentales, alors même que **les services, l'isolation et les infrastructures sont souvent dans des états catastrophiques.**
- **Les dépenses de logement, eau, énergie peuvent ainsi coûter près de 40% plus cher que dans l'Hexagone** dans certains territoires, avec des factures d'électricité et d'eau qui pèsent beaucoup plus lourd dans un budget étudiant déjà contraint.

- Globalement, le **budget mensuel des étudiant·es ultramarin·es dépasse facilement les 1000–1 100 € par mois**, avec un différentiel d'une centaine d'euros ou plus par rapport à un·e étudiant·e en France continentale, du fait de la vie chère locale.
- Dans le même temps, les **CROUS sont absents (Polynésie) ou sous-dotés (La Réunion, Guyane, Antilles, Mayotte), ce qui limite l'accès à des loyers plafonnés, à une restauration universitaire à tarif social (3,30 € ou moins), et à des aides d'urgence**. Les étudiant·es se retrouvent contraint·es de louer dans le parc privé, souvent aux prix du marché touristique ou de zones tendues.

## **ANALYSE :**

Ces inégalités ne sont pas le fruit du hasard : **elles s'inscrivent dans une continuité coloniale et administrative qui maintient un sous-financement des universités ultramarines dans une dépendance structurelle vis-à-vis de Paris.**

Même après la départementalisation, les décisions stratégiques – financements, structures, recrutements – continuent d'être centralisées depuis la France continentale. **Ce modèle, pensé depuis le « centre », relègue les territoires ultramarins au rang de périphéries, privées d'autonomie et de moyens.**

Par exemple, de par son statut juridique, l'université de Mayotte ne dispose ni d'une gouvernance autonome, ni d'un contrôle réel sur son propre budget et les décisions se font sans tenir compte des intérêts de la communauté universitaire locale.

L'absence ou la faiblesse des CROUS en Outre-mer illustre **cette logique d'infériorisation** : l'État considère encore ces territoires comme annexes, non prioritaires, et externalise parfois leurs services publics à des prestataires privés. Les conséquences sociales et humaines sont dramatiques : précarité extrême, isolement, rupture de parcours, détresse psychologique, départs forcés.

**Le manque d'infrastructures universitaires adaptées aux contextes locaux (climat, coût de la vie, distances) nuit directement à l'égalité réelle des chances et renforce les inégalités territoriales au sein de la République.**

# NOS RENVEDICATIONS

## CRÉATION ET AUTONOMISATION DES CROUS

- Mise en place d'un CROUS autonome dans chaque territoire ultramarin.
- Fin de la sous-traitance privée et retour à une gestion publique directe.
- Développement de services de restauration, de logement et d'accompagnement social adaptés aux besoins locaux.
- Lancement d'un plan d'urgence de rénovation et de mise aux normes climatiques et énergétiques des campus.

## GARANTIE D'UNE MOBILITÉ ÉQUITABLE

- Réforme du Passeport Mobilité Études pour le rendre plus accessible et moins restrictif.
- Abaissement du coût du transport aérien étudiant par un dispositif public de soutien.
- Construction de logements étudiants à proximité des campus pour pallier la surcharge des axes routiers et le peu de transports en commun.

## LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

- Revalorisation et indexation des bourses sur le coût réel de la vie outre-mer (+100 € minimum).
- Création d'un service public de la vie étudiante spécifique aux DROM-COM.
- Dispositifs d'aides d'urgence pour le logement, l'alimentation et la santé mentale.

## TRANSPARENCE ET ÉTHIQUE DANS LES PARTENARIATS

- Création d'une commission éthique indépendante pour examiner les collaborations universitaires.
- Refus de tout partenariat avec des entreprises polluantes, extractivistes, contraires aux droits humains ou liées à l'exploitation économique des territoires ultramarins.

## AUDIT NATIONAL ET PLAN D'ACTION OUTRE-MER

- Réalisation d'un audit complet des infrastructures universitaires ultramarines.
- Élaboration d'un plan d'action pluriannuel avec des financements dédiés à court et moyen terme

**DU 3 AU 5  
FÉVRIER VOTE**

# UNION ÉTUDIANTE

## CONTRE MACRON & L'EXTRÊME DROITE

**POUR UN REVENU ÉTUDIANT À 1288€,  
UN LOGEMENT DIGNE ET  
LE REPAS À 1€ POUR TOUSTES !**

Lien de la  
plateforme de  
vote et le reste  
du programme !

